

PREMIER DE L'ABONNEMENT

PAR TRIMESTRE.

Pour La Haye. . . fl. 7 — Payable  
la province . . . — d'avance.

PRIX DES INSERTIONS.

Les premières 5 lignes fl. 1.50 l'année  
compris et 20 cts. par ligne et sus.

# JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA REDACTION

à La Haye, Spui, n° 75.

BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES  
ANNONCES.

Chez M. van Welden, libraire, Spui  
et chez les Héritiers, Poorman, li-  
braires, Lange Poort, à La Haye.  
Les lettres et paquets doivent être  
envoyés à la direction franco de port.

LA HAYE, MARDI 8 AOUT.

## Revue Politique.

Le gouvernement français semble avoir pris enfin son parti dans la question italienne. Il serait résolu non à l'intervention, mais à la médiation armée. C'est-à-dire que, tout en contenant les troupes à la frontière des Alpes et en prenant les mesures nécessaires afin d'être prêt à agir, si les circonstances venaient à l'exiger, le gouvernement de la République proposerait la paix aux puissances rivales. L'Angleterre se joindrait à lui pour cette médiation armée.

Tandis qu'on délibère à Paris, les Piémontais perdent de plus en plus du terrain. Charles-Albert recule chaque jour. Crémone est au pouvoir du maréchal Radetzky. Milan est dans la consternation. Chaque jour encore, et nous apprendrons que l'Autriche a repris possession de la Lombardie.

On a vu cependant des efforts inouïs pour soutenir le dernier choc. Il refutée son armée le plus qu'il peut. La Toscane va lui envoyer 10,000 gardes civiques. La garde nationale sarde va aussi entrer en campagne. Mais les troupes de l'Autriche ne redoutent guère ces soldats improvisés, quelle que soit d'ailleurs leur bravoure personnelle.

L'indépendance belge dit qu'on assurait hier à Bruxelles que le général polonais Skrzynecki, entré au service de la Belgique en 1839, aurait accepté, sur l'invitation du roi Charles-Albert, un commandement dans l'armée sarde. Plusieurs officiers polonais réfugiés en Belgique l'accompagneraient en Italie; et nous voyons, d'autre part, dans les nouvelles de France, qu'un détachement de Polonais est parti de Strasbourg pour rejoindre la légion polonaise qui se bat en Italie contre les Autrichiens.

Une intéressante lettre de M. de Valmy, ancien député, écrite des frontières d'Italie, et relative aux affaires de ce pays, a été communiquée au comité des affaires étrangères. Elle donne sur la situation de l'Italie, sur l'esprit public de la Péninsule et sur celui de l'Autriche, des détails utiles à connaître pour apprécier le véritable état de la question austro-italienne.

M. de Valmy montre les inconvénients d'une intervention et déduit au contraire les avantages d'une médiation armée des puissances influentes et intéressées à voir triompher l'indépendance italienne sans un bouleversement européen.

La question italienne, dit M. de Valmy en concluant sa lettre, est engagée dans une voie sans issue, ou plutôt dans une voie qui tôt ou tard entraînerait l'Europe à une guerre universelle. Il y a nécessité de chercher une autre solution, il y a droit à empêcher l'effusion du sang, de suspendre une lutte qui tendrait à perpétuer l'extermination, et de faire cesser les susceptibilités nationales qui tendent à perpétuer.

L'heure de l'intervention a donc sonné pour la question italienne, et les échos de l'Europe et ceux de l'Allemagne elle-même le répètent, si le langage du vicairé de l'empire a été sincère, comme nous l'espérons, si les susceptibilités de l'honneur militaire sont, comme on l'a dit, le seul obstacle à l'indépendance de l'Italie.

Mais, qu'on se le rappelle bien, l'intervention ne doit pas avoir pour but de prêter main-forte à la république. Elle ne voudrait pas s'associer à une pareille intervention. Elle n'a jamais cessé de la repousser elle-même. Imposer une médiation comme dans la question grecque, c'est-à-dire un arbitrage impartial et un terme de conciliation entre des intérêts trop opposés, pour rapprocher eux-mêmes, tel est le but de l'intervention que réclament la raison et l'humanité.

Que la France républicaine porte elle-même cette pensée d'intervention dans les conseils de l'Europe: qu'elle en prenne l'initiative, comme la France monarchique, à une autre époque, mais au même temps qu'elle manifeste un esprit de modération et de retenue pour les institutions des autres Etats; qu'elle renonce aux prétentions à la fois timides et menaçantes de ses premiers jours, qu'elle donne un caractère précis à sa politique, l'occasion est belle à saisir, car il s'agit de rendre service à la civilisation et à la paix, et de captiver l'Europe plus aisément et plus utilement que par les efforts de la propagande républicaine.

Comme il était aisé de le prévoir, ressent le contre-coup de la Lombardie. A la date du 27 juillet, Mantoue n'est pas encore reconstruite. On assure que M. Mamiani avait été chargé de ce soin par le pape, mais nous ne pouvons le croire. Le parti anarchique exploitait énergiquement les désastres de l'armée sarde. La ville était dans la plus grande agitation.

Le Journal des Débats affirme, sur la foi des journaux italiens, que 10,000 Bavares servent actuellement sous les drapeaux du maréchal Radetzky. C'est la seconde fois qu'on avance cela, que nous n'avons point cité parce que nous ne saurions donner la foi. La Bavière n'a pas tant de soldats qu'elle puisse passer de 10,000 hommes. Pourquoi d'ailleurs accorder son concours à l'Autriche dans une guerre qui ne la concerne nullement? C'est là, nous en sommes persuadés, un faux bruit qui sera démenti bientôt.

La correspondance de Bucharest, les Russes quittent les principautés danubiennes, où il ne resterait plus que les troupes turques. Une autre lettre prétend, au contraire, que les deux armées, moscovite et musulmane, vont être considérablement renforcées. Dans l'impossibilité où nous sommes de contrôler ces nouvelles contradictoires, il ne reste qu'à les en croire.

Hambourg prétend que le cabinet de Saint-Petersbourg adressé à la Prusse une note, où il

déclarerait que l'entrée des Allemands dans le Jutland serait considérée par lui comme un cas de guerre. Le Jutland a déjà été, comme on sait, occupé par les troupes prussiennes. Aujourd'hui il est libre; mais la possession de ce pays est l'unique moyen qu'ait l'Allemagne de se dédommager des pertes que lui fait éprouver le Danemarck en mettant l'embargo sur ses navires marchands. Or, celui-ci l'a déjà fait une première fois, et il ne manquera pas de recourir de nouveau à cet expédient, aussitôt que la guerre aura sérieusement recommencé dans le Schleswig.

La situation de Berlin est loin d'être bonne. Outre l'agitation qu'y provoque le différend survenu au sujet du pouvoir central, il n'est presque pas de jour où le parti radical ne saisisse l'un ou l'autre prétexte pour agir sur l'opinion publique.

Les adversaires du pouvoir central en Prusse ont vivement critiqué le discours adressé par le ministre de la guerre, au lendemain de la signature des divers traités de la confédération germanique. M. de Peucker a été sensible aux reproches qui lui ont été faits à ce sujet; il se disculpe dans une lettre que nous apportent les feuilles de Berlin.

A peine était-il nommé ministre de la guerre, que l'archiduc Jean partit pour Vienne. Il se laissait sans instructions. Le ministre néanmoins était critique. Le radicalisme faisait mine de provoquer des soulèvements dans l'Oberland badois, dans la Hesse, dans les troupes des Etats du midi, travaillées par le parti démocratique, montrait des dispositions peu rassurantes. Il fallait leur prouver que le pouvoir central était résolu à sévir contre l'anarchie; mais en même temps une telle démonstration devait être générale, et s'appliquer à la Prusse comme à tous les autres Etats.

Tel était le but de l'ordonnance prescrivant une revue pour le 6 août. Du reste, il ne s'agissait point là d'une prestation de foi et hommage dans le sens politique, mais de simples honneurs à rendre au vicairé de l'empire. L'Assemblée nationale voulait que toutes les troupes allemandes prêtassent serment au chef du pouvoir central. M. de Peucker a voulu atténuer ce qu'il pouvait y avoir de blessant pour elles dans cette mesure. De là l'ordre du jour en question.

Le Morning-Chronicle désavoue le toast de M. Bansen à la reconnaissance du lieutenant-général par l'Angleterre. Lord Cowley va à Francfort avant de retourner à son poste en Suisse. Il assistera à quelques séances du parlement. On lui a donné des instructions dont il fera usage en temps et lieu. Mais quant à remettre au vicairé de l'empire des lettres de créances, quant à le complimenter, à le reconnaître officiellement au nom de l'Angleterre, le Morning-Chronicle déclare qu'il n'en est pas question pour le moment.

En ce qui concerne l'ambassadeur anglais, on croit savoir qu'elles se rapportent aux affaires du Schleswig. L'ambassadeur anglais près de la confédération suisse, s'efforcera de soutenir M. de Below, parti de Berlin afin d'engager le ministère impérial à accorder à la Prusse des pleins pouvoirs en vue de la signature de l'armistice avec le Danemarck.

Si M. de Below et lord Cowley devaient échouer dans leur tentative dictée par une saine politique, il faudrait s'attendre à de très-graves complications du côté de l'Est.

Les sociétés secrètes se réunissent dans toute la France. On devait s'y attendre. La bataille du mois de juin n'a pas abattu le courage des ennemis de l'ordre social. Ils se proposent bien de tenter une nouvelle lutte. Seulement ils attendent une occasion favorable. L'intervention en Italie leur offrirait peut-être. C'est pourquoi ils déploient maintenant une si grande activité. On dit que la justice est sur la trace de leurs menées. Hélas! que peut-elle contre cette ligue formidable? Les résultats de l'enquête qui se poursuit en ce moment ne démontrent que trop clairement son impuissance.

### PARLEMENT ANGLAIS. — QUESTION DU LIMBOURG.

Dans la séance de la chambre des communes britannique du 5 de ce mois, M. d'Israeli a pris la parole et a dit: Je désire adresser au noble secrétaire d'Etat des affaires étrangères, une question au sujet d'un nouvel acte d'agression et d'annexion de la part de la puissance que, par courtoisie, on appelle la Confédération germanique. (Ecoutez! écoutez.) La chambre se rappelle sans doute, que par les traités de 1839, lors du démembrement du royaume des Pays-Bas, le Roi des Pays-Bas, agissant d'après l'avis des grandes puissances entre lesquelles figurait l'Angleterre, a cédé une partie du duché de Limbourg au royaume de Belgique, nouvellement formé, et que ce traité stipulait que le reste du duché de Limbourg formerait une province du royaume des Pays-Bas. Une des conditions de ce traité était que le Roi indemniserait les agnats de sa maison, ceux qui étaient intéressés au droit de succession dans le duché qu'il venait de céder, de la perte qu'ils venaient de subir, et qu'il donnerait également une compensation à la confédération germanique pour la perte qui pourrait résulter pour elle de la cession d'une partie du territoire luxembourgeois.

Le Roi des Pays-Bas, de l'avis et avec l'approbation de la Grande-Bretagne, donna une compensation pécuniaire aux agnats de sa maison et il fut également convenu que, quoique le Limbourg redevint une province du royaume des Pays-Bas, la Confédération germanique ne perdrait rien à l'arrangement intervenu. Je n'ai pas besoin de faire remarquer que ces arrangements étaient satisfaisants pour toutes les parties intéressées; ils avaient pour but le maintien de la paix européenne; ils satisfaisaient la population qui n'avait pas fait entendre un murmure. Cependant il arrive que par un décret rendu récemment par l'Assemblée nationale de Francfort, les arrangements conclus à cette époque sont complètement désavoués de la part de la Confédération germanique, et l'Assemblée nationale a déclaré qu'elle ne

peut sanctionner ces traités sages et salutaires dont l'Angleterre a été l'un des signataires. Il en résulte que les événements qui se sont produits dans le Schleswig-Holstein vont probablement se reproduire, s'ils ne se sont pas déjà reproduits, dans le duché de Limbourg. La paix du monde est de nouveau troublée et menacée par ce système morbide d'annexion adopté par la confédération. Après avoir justifié la question que je désire adresser, j'ai demandé si le secrétaire d'Etat des affaires étrangères est en mesure de faire à ce sujet une communication quelconque à la chambre, et si il est en mesure de nous donner l'espérance que grâce à son influence les traités seront respectés. (Ecoutez!)

Lord Palmerston a répondu. L'honorable membre a rappelé avec beaucoup d'exactitude les obligations contractées par le traité de 1839. Par cette convention une partie du duché de Luxembourg fut cédée et annexée au royaume de Belgique. La chambre n'ignore pas que le grand-duc de Luxembourg faisait partie de la Confédération germanique; le Roi des Pays-Bas était membre de la confédération en sa qualité de grand-duc de Luxembourg. Les clauses du traité de 1839 portaient qu'à raison de la cession d'une partie du grand-duc, le Roi grand-duc recevrait un équivalent dans le Limbourg. Ce district devait être possédé par lui soit en sa qualité de grand-duc, ou pour être annexé au royaume des Pays-Bas. Par un autre article subséquent, le roi des Pays-Bas devait donner une compensation aux agnats de la maison de Nassau pour la perte qu'ils venaient de subir; une indemnité devait être également accordée à la confédération.

Le Roi conclut un arrangement avec les agnats de sa maison, mais le gouvernement anglais n'a pas eu officiellement connaissance de cet arrangement. Cependant j'ai eu récemment des rapports officiels avec le Roi des Pays-Bas au sujet des décisions de l'Assemblée nationale de Francfort relativement à la partie de l'empire dont il est question.

Toutefois, avant que le gouvernement de S. M. soit en mesure de décider jusqu'à quel point ce traité impose à l'Angleterre l'obligation d'intervenir au sujet de ces transactions, j'ai cru nécessaire de demander au Roi des Pays-Bas des renseignements sur les faits qui se sont passés entre le feu Roi des Pays-Bas et la Confédération germanique. Je n'ai pas encore reçu ces renseignements et pour ce motif je ne suis pas en mesure de dire si, et de quelle manière, le gouvernement anglais est tenu de se décider d'intervenir. (Applaudissements.)

L'incident n'a pas eu d'autre suite.

Dans cette même séance, lord Palmerston a répondu à une interpellation de M. Christy au sujet des affaires de Schleswig-Holstein, que malgré les raisons qui font regretter que l'armistice proposé n'ait pas été conclu, on conserve l'espoir d'arriver au résultat principal que l'on se propose, la prompte conclusion de la paix, nonobstant les questions secondaires qui subsistent encore sur des questions secondaires.

Il y a eu hier, à 2 heures de l'après-midi, un conseil des ministres qui a duré jusqu'à 4 heures et demie.

On a reçu aujourd'hui en cette ville la triste nouvelle que M. le général Boreel a été trouvé dans son lit, blessé et baigné dans son sang à sa campagne près Velsen. Trois montres, deux chandeliers en argent et quelques valeurs en espèces ont été dérobés dans la chambre à coucher du général. On n'a pu se rendre compte de quelle manière le malfaiteur a pénétré dans la maison, et comment le délit a été commis.

On a des nouvelles ultérieures de nos Indes-Orientales, datées du mois de mai: On avait reçu à Batavia des rapports de l'autorité néerlandaise de Ternate, suivant lesquels le sultan de Ternate était retourné à l'île de Macquian, d'où il avait été éloigné il y a quelque temps. Ce retour avait occasionné des troubles qui cependant ont été promptement réprimés.

L'expédition contre Bali se réunit, ainsi qu'on le sait déjà, à Bezoeki et Soerabaya, et mettra sous peu de jours à la voile. Il paraît que les princes indigènes se préparent à faire une vigoureuse résistance. Mais on a tout lieu de croire qu'ils ne trouveront guère d'appui auprès des populations. Le caractère paisible des indigènes, la bonne opinion qu'ils ont généralement de l'administration néerlandaise, et, d'un autre côté, l'antipathie qu'ils éprouvent pour les chefs indigènes qui les ont si opprimés dans les derniers temps, font espérer que les populations non seulement ne les appuieront pas, mais accueilleront nos troupes comme des libérateurs.

La plus parfaite tranquillité règne dans les possessions néerlandaises aux Indes.

### LA FRANCE ET L'ITALIE.

L'attitude que la France prendra en présence des événements d'Italie occupe toujours la presse anglaise.

On écrit de Paris en date du 4 août au Globe de Londres.

Hier après midi, le bruit courait que, malgré le triste état des affaires d'Italie, le général Cavaignac voulait, autant que possible, éviter l'intervention, et qu'il espérait beaucoup d'une négociation mise par lui en train pour amener un arrangement amiable. C'est probablement ce bruit qui a provoqué une hausse de 1/2 p. c. dans les fonds publics. Le comité de défense de la Lombardie propose, il est vrai, de revenir sur l'adhésion que le pays a donnée à Charles-Albert; cette nouvelle peut être utile aux propagandistes français, mais elle aurait incontestablement pour effet de diviser les forces italiennes et de créer à la France un irréconciliable ennemi dans la personne du roi de Sardaigne. Le général Cavaignac se gardera sans doute de prêter la main aux négociations de ce genre, et il verra un casus belli qui serait la perte de la république.

Il est un fait mentionné par un journal de Paris qui a donné de la consistance aux bruits de guerre, et qui pourrait être bien simple à expliquer, c'est l'ordre donné à deux régiments de Lyon de se porter à la frontière. Ces troupes avaient été distraites de l'armée des Alpes pour venir désarmer les ouvriers de Lyon; leur tâche étant accomplie, elles ont dû naturellement retourner à l'armée des Alpes.



Le *Daily News* entrevoit que le territoire vénitien est perdu pour l'Italie, et qu'il doit rester à l'Autriche, qui ne serait pas éloignée de traiter sur des bases. L'Angleterre, dit-il, ne peut plus refuser d'exercer sa médiation sur cette base. Il vaudrait mieux, en effet, pour la cause italienne et pour l'Europe, qu'un nouvel Etat fût formé, se composant de la Savoie, du Piémont, de la Lombardie jusqu'à l'Adige avec les duchés de Modène et de Parme; il vaudrait mieux établir une monarchie du Nord, avec la paix, que de risquer une guerre immédiate et générale en Europe, et cela, simplement pour donner Venise à l'Italie. L'Autriche ne serait pas contraire à un arrangement semblable.

Nous croyons devoir donner comme complément les deux extraits suivants du *Journal des Débats* et du *National*, qui ne paraissent pouvoir laisser aucun doute sur l'intention où est le gouvernement français de ne pas intervenir en Italie par la force des armes.

Voici d'abord l'extrait du *National*, auquel la position de ce journal donne presque le caractère d'une communication semi-officielle.

« Quoique de fâcheuses nouvelles nous soient parvenues d'Italie aujourd'hui, nous ne perdons pas l'espérance de voir l'indépendance de ce pays sortir triomphante de la lutte, sans que la France intervienne à main armée. Nous savons quelles justes susceptibilités éveille toujours chez un peuple le secours d'une armée étrangère, fût-elle amie; nous respectons ce sentiment, que, pour notre compte, nous avons toujours éprouvé, et nous serions heureux pour l'Italie qu'elle ne dût sa délivrance qu'à elle-même.

« Aujourd'hui, la France a l'œil sur la Lombardie: la défaite de l'armée sarde nous en est des devoirs. Notre gouvernement saura les remplir. Quand la France républicaine, toute de son désintéressement, parle, elle a le droit d'être écoutée. L'Autriche comprendra que plus nous avons montré de désir d'éviter l'entrée en campagne de nos troupes, plus nous nous montrons énergiques si l'on nous force à tirer l'épée. L'indépendance italienne est désormais un fait acquis. Il serait sage à l'Autriche de l'accepter de bonne grâce. La médiation offerte par la France ne saurait être repoussée par un gouvernement intelligent, car il assumerait sur sa tête, vis-à-vis de l'Europe, une grave responsabilité. Qui sait où l'on s'arrêterait une fois le premier coup de canon tiré! Il est des sacrifices que l'intérêt conseille au moins autant que la justice. L'Italie est à jamais perdue pour l'Autriche: pourquoi se raidirait-elle contre ce fait inévitable et compromettrait-elle, par une résistance inutile, ce qui lui reste et ce qui finira peut-être par lui échapper si elle ne se décide à céder quand il en est temps encore? »

Voici maintenant l'article des *Débats* qui ne peut avoir le caractère semi-officiel de celui du *National*, mais qui n'est cependant pas sans portée:

En voyant la situation du roi du Piémont et de l'Italie septentrionale devenir de jour en jour plus critique, nous éprouvons un double regret: celui de voir l'œuvre de l'indépendance territoriale de la Péninsule compromise ou ajournée, et celui de voir la France irrésistiblement entraînée dans une intervention dont nous aurions voulu qu'elle pût s'abstenir. Il y a une justice que nous devons rendre, que l'Europe entière rendra à la révolution française de 1848, c'est qu'au milieu même d'un entraînement et d'une exaltation qui auraient pu la jeter dans la propagande armée, elle a su contenir courageusement ses passions, et afficher pour principe fondamental de sa politique le respect de la liberté et de l'indépendance des peuples.

« Nous croyons que la France n'a pas eu à se repentir de la ligne qu'elle avait choisie. Aucune guerre, aucune conquête, aucune propagande violente n'aurait pu lui donner les auxiliaires qui lui ont apportés l'explosion et le développement spontanés des principes libéraux qui se sont fait jour dans presque tout le continent. Il est donc de son intérêt, autant qu'il est de son honneur de ne point dévier de cette conduite.

« Entre les principes qui ont servi à l'Italie, peut-être aurions-nous le droit de nous étonner de l'absence et de l'ombrage dont nous avons été longtemps l'objet. Au commencement de la guerre de l'indépendance, l'Italie voulait tout faire par elle-même et par elle seule; elle disait: *L'Italia fara da se*; elle semblait avoir plus de crainte encore de la France que de l'Autriche, de ses alliés que de ses ennemis. Aujourd'hui que la chance tourne et que la fortune devient infidèle, on nous envoie, dit-on, ambassadeurs sur ambassadeurs pour demander notre secours. Devons-nous rester sourds à cet appel. Non, sans doute. Nous ne dirons point que le sang de la France n'appartient qu'à elle; il appartient à toutes les idées, à tous les principes dont elle est l'éclatante expression; mais nous sommes persuadés que dans l'état actuel de l'Europe, ces idées et ces principes peuvent se réaliser par la paix plus que par la guerre, par la médiation plus que par l'intervention.

« Nous ne voulons point signaler ici les dangers que pourrait avoir pour nous, dans les conjonctures présentes, une guerre générale. C'est déjà bien assez, c'est déjà trop de les voir si clairement exposés ailleurs. L'anarchie et la discorde sanglante qui siègent à notre foyer ne savent peut-être pas le mal profond qu'elles nous font au dehors. Passons sur ces tristes réflexions. Heureusement nous ne voyons, dans la situation actuelle des affaires de l'Italie, rien qui soit irrémédiable. L'Europe a assisté jusqu'à présent à la lutte en simple spectatrice; le moment est venu pour elle d'y intervenir comme médiatrice.

Nous ne pouvons pas et nous ne devons pas être plus Italiens que les Italiens; nous ne pouvons pas entreprendre de leur inoculer un principe d'unité dont ils n'ont pas en eux-mêmes les éléments. D'un autre côté, l'Autriche ne peut pas espérer contenir une nationalité qui se révolte sous sa main depuis des siècles, et elle a déjà prouvé qu'elle en comprenait l'impossibilité en offrant au roi de Sardaigne des conditions qui ont été refusées, mais qui pourront être reprises. En ce sens, les derniers événements dont l'Italie septentrionale a été le théâtre, sont de nature à accélérer la solution pacifique de la question.

« La France, nous en sommes convaincus, veut le maintien de la paix générale; les principales puissances de l'Europe doivent le vouloir aussi. Mais pour qu'il y ait transaction, il faut que les sacrifices soient égaux; et c'est là le sentiment qui doit guider dans leurs conseils les deux puissances qui exercent le plus d'influence et sur l'Italie et sur l'Autriche. Les destinées de l'Europe occidentale n'ont pas cessé d'être entre les mains de la France et de l'Angleterre; leur bonne intelligence a maintenu jusqu'ici la paix générale; leur action commune peut la prolonger et la consolider; voilà pourquoi nous appelons de tous nos vœux une médiation du gouvernement français et du gouvernement anglais dans les affaires de l'Italie. »

#### GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Voici le texte de l'arrêté royal sur l'organisation du gouvernement du grand-duché de Luxembourg:

Art. 1<sup>er</sup>. Les services publics dans le grand-duché de Luxembourg sont répartis en cinq administrations générales, composées comme suit:

- Première: les affaires étrangères, la justice et les cultes.
- Deuxième: l'intérieur.
- Troisième: les affaires communales.
- Quatrième: les travaux publics de l'Etat et des communes et les affaires militaires.
- Cinquième: les finances.

Art. 2. Un règlement délibéré en conseil et à soumettre à notre approbation, déterminera plus spécialement les affaires ressortissant à chaque administration générale ainsi que les cas dans lesquels les administrateurs généraux doivent délibérer en collège.

Art. 3. Toutes les attributions conférées jusqu'ici par les lois et les règlements aux chefs des départements ministériels, aux gouverneurs des provinces, au gouverneur civil du Grand-Duché et au conseil de gouvernement sont exercées par chaque administrateur général dans les affaires de son ressort.

Le conseil de gouvernement du grand-duché est composé comme suit: l'administrateur-général pour les affaires étrangères, la justice et les cultes, le sieur Gaspard-Théodore-Ignace de la Fontaine, ci-devant gouverneur.

Administrateur-général pour les affaires de l'intérieur, le sieur Vendelin Jurion, ci-devant secrétaire-général du conseil de gouvernement et des Etats;

Administrateur-général pour les affaires communales, le sieur Charles Simons, ci-devant conseiller de gouvernement;

Administrateur-général intérimaire pour les travaux publics de l'Etat et des communes et les affaires militaires, le sieur Jean-Pierre André, inspecteur en chef des douanes.

Pendant la durée de ses fonctions d'administrateur général, le sieur André conservera le traitement attaché à ses fonctions d'inspecteur.

Administrateur-général pour les finances, le sieur Jean Ulveling, ci-devant conseiller de gouvernement.

Art. 2. Est nommé président du conseil le sieur Gaspard-Théodore-Ignace de la Fontaine, susnommé.

Art. 3. Le président prêtera entre Nos mains le serment prescrit par l'article 114 de la constitution.

Ce fonctionnaire recevra le même serment des autres administrateurs généraux.

#### NOUVELLES D'ITALIE.

Des lettres particulières de Milan, 2 août, parvenues aux envoyés italiens à Paris, portent les nouvelles les plus désastreuses. Les Autrichiens ayant tourné l'armée piémontaise qui s'était concentrée à Lodogno, ont passé l'Adda à Paullo se dirigeant sur Milan.

A l'heure qu'il est les Autrichiens ont probablement bombardé Milan, qui avait besoin pour achever les préparatifs de sa défense que l'armée piémontaise opposât au moins quelque temps de résistance le long de l'Adda. Mais l'armée de Charles-Albert est démoralisée, elle n'a plus confiance dans ses chefs; on ne peut plus compter sur elle. Milan est donc à cette heure au pouvoir des Autrichiens!

Il ne reste donc plus à l'indépendance italienne que la ligne du Tessin, et encore la défendra-t-on?

« Nous apprenons par des lettres de Milan du 1<sup>er</sup> août, que la ville de Crémone, sur le Pô, a été occupée par les Autrichiens, et que l'armée piémontaise s'est retirée à Codogno. Cette petite ville est à deux lieues de Pizzighetone, forteresse située sur le cours inférieur de l'Adda, à seize lieues de Milan. De Codogno, l'armée piémontaise peut se porter ou à Lodi, ou enfin à Plaisance, sur la rive du sud, dans la direction de Tortone et d'Alexandrie. Comme ce dernier mouvement laisserait la Lombardie complètement à découvert, on peut assurer d'avance que Charles-Albert va se maintenir avec énergie sur la ligne de l'Adda.

Le maréchal Radetzky dispose, non pas de 50 à 60,000 hommes, comme on l'avait cru d'abord, mais bien de 80,000. On assure qu'il y a dans son armée 10,000 auxiliaires bavarois venus par le Tyrol. Depuis le 22 juillet il n'a pas cessé de recevoir de gros renforts. Les troupes expédiées de l'Autriche et de l'Illyrie à travers les provinces vénitienes faisaient deux et trois étapes par jour sur des chariots de réquisition payés. C'est ainsi que les forces du maréchal, sur l'Adige, se sont trouvées portées au double. L'état-major piémontais paraît avoir ignoré complètement les forces et les préparatifs de l'ennemi. Le vieux maréchal a profité très-activement de son succès et de la supériorité de ses forces. Espérons que, sous la protection de la forteresse de Pizzighetone, l'armée piémontaise, réduite en ce moment à 45,000 hommes, pourra se remonter et incorporer à ses divisions les renforts qui lui arriveront du Piémont, et arrêter enfin les progrès alarmants de l'ennemi.

A Milan on continuait à prendre des mesures de vigueur. Le comité de défense a adressé aux peuples de la Lombardie une proclamation des plus énergiques. Les curés sont invités à monter en chaire pour exciter tous les habitants à prendre les armes. Un conseil de guerre permanent est institué pour juger les traîtres et les malveillants. Outre l'emprunt forcé de 14 millions, le comité de défense met en vente des propriétés de l'Etat pour une valeur de 3 millions. On fortifie Milan et on y rétablit les barricades. On appelle tous les terrassiers disponibles, tous les ouvriers sans ouvrage à travailler à la construction d'un camp fortifié sur l'Adda; il leur est alloué un salaire de 1 fr. 50 c. pour douze heures de travail. Tous les chariots de Milan sont requis pour transporter des vivres à l'armée. Toutes les selles et les brides existant dans la ville sont en réquisition pour la cavalerie. Un nouvel appel aux femmes de toutes les classes de la société les requiert pour la confection des cartouches. En un mot, le plus vif élan de patriotisme a transporté tous les cœurs milanais. Un tel peuple est digne de l'indépendance et de la liberté.

(*Journ. des Débats.*)

— On écrit de Rome, le 27 juillet :

« Hier est entrée dans Rome, au milieu d'immenses acclamations, la première légion romaine qui s'est tant distinguée à Vicence. L'arrivée de cette belle jeunesse, bronzée par le soleil, a ranimé l'esprit public.

« La ville est dans une agitation sérieuse continue. Le pape proteste, mais ne veut pas la guerre; les chambres et le peuple la veulent. On ne sait comment composer un nouveau ministère. M. Rossi n'a pu ou n'a pas voulu réussir.

« Nous avons eu un malheur à déplorer. Un ami de Cicero-macchio a été attaqué et blessé mortellement. Hier soir, l'abbé Ximénès, rédacteur du *Cassandrino*, a été tué.

— On écrit de Milan, le 1<sup>er</sup> août :

« L'armée sarde se réunit sur la ligne de l'Adda, et de toutes parts les miliciens viennent rejoindre leurs corps respectifs. L'esprit de l'armée, abattu par des privations de toute espèce, a été la cause principale des derniers revers. Cet esprit se ranime, l'ardent renait.

« On suppose que Charles-Albert pourra en peu de temps avoir 70,000 combattants à opposer à l'armée plus nombreuse, il est vrai, de Radetzky.

« La plus grande effervescence règne à Milan; beaucoup de familles quitteraient cette ville et un soulèvement formidable se préparerait en faveur de l'Autriche.

« Cette version est contredite par une autre version. Suivant celle-ci, au contraire, les mesures énergiques prises par le gouvernement de la Lombardie dans les circonstances graves où se trouve le pays, seraient bien accueillies par la population. »

#### NOUVELLES D'ALLEMAGNE.

Une correspondance des bords du Rhin du 3 août annonce que la commission centrale pour la navigation rhénane, assemblée à Mayence, dans le protocole daté du 22 juillet, a arrêté les points suivants: 1<sup>o</sup> jusqu'à convention du contraire aucun bateau à vapeur, ni pour marchandises, ni pour voyageurs, ni remorqueurs, ne seront admis sur le Rhin que ceux dont le service sera organisé le 1<sup>er</sup> août de cette année; toutefois, les bâtiments en construction avant cette époque, et destinés à cette navigation, ne sont pas compris dans cette interdiction, si leurs

propriétaires en ont fait la déclaration aux autorités compétentes en dans les quatorze jours de la publication de la présente résolution; 2<sup>o</sup> Il ne sera plus accordé jusqu'à nouvel ordre ni autorisation ni patente pour la navigation sur le Rhin.

— Une feuille allemande annonce sous la date de Vienne, 2 août, que le bruit courait dans cette capitale que le retour de l'empereur aurait lieu sous peu. On prétend même que S. M. I. a déjà quitté Inspruck et arriverait le 5 à Vienne.

Cependant nous avons sous les yeux le bulletin de la bourse du 4, qui attribue la faiblesse des cours à l'incertitude où l'on est à Vienne au sujet du retour de l'empereur.

BERLIN, 4 Août. — Au commencement de la séance de ce jour de l'Assemblée nationale, le ministre d'Auerswald prend la parole. Il rappelle les déplorables excès qui viennent d'avoir lieu à Schweidnitz, et qui, suivant les rapports parvenus au gouvernement, ont coûté la vie à 6 personnes. Il ajoute que la justice instruit sur ces événements.

On aborde ensuite l'ordre du jour, la discussion sur l'abolition de la peine de mort. M. Marker, ministre de la justice, annonce que le gouvernement n'a pu se mettre d'accord sur ce point important, et que la question reste donc ouverte; que, quant à lui, il est partisan de l'abolition de la peine de mort.

Après une discussion très vive, on passe au vote. Cette question: l'Assemblée veut-elle que la peine de mort soit abolie sans aucune exception? est rejetée par 193 voix contre 64. Le premier alinéa du projet de la commission portant: « La peine de mort est abolie en matière politique », est adoptée par 294 voix contre 37. La discussion sur les articles exceptionnels contenus dans ce paragraphe, c'est-à-dire les exceptions pour le cas de guerre et d'état de siège, est remise à la prochaine séance.

— Le ministre de la guerre prussien a ordonné aux régiments qui avaient quitté la cocarde allemande de la reprendre aussitôt.

(*Gaz. de Cologne.*)

— Nous venons de recevoir la nouvelle non encore garantie que le 2<sup>e</sup> régiment de la garde, par suite des excès auxquels s'est porté à Charlottenbourg, a reçu l'ordre de quitter cet endroit pour aller prendre son quartier à Nauen.

(*Gaz. nat.*)

COPENHAGUE, 2 Août. — Un ordre du ministre de la guerre en date du 1<sup>er</sup> août, déclare bloqués les ports de l'Elbe et de Weser, à partir du 15 août.

(*Baersenhalle.*)

#### NOUVELLES DU MEXIQUE.

Les nouvelles de ce pays remontent pour Vera Cruz au 2 juillet, et pour la ville de Mexico au 27 juin.

Le Mexique est toujours dans un état d'inquiétude bien aisé à comprendre, surtout quand on songe à l'épée de Damoclès suspendue sur la tête de tous ses habitants, la guerre civile imminente, qui déjà a fait chercher à y faire son apparition. La révolution qui l'on a prévue le 10 du mois dernier par l'arrestation de cinq chefs semble prête encore à éclater. On vient de découvrir une sorte d'arsenal renfermant deux cent cinquante mousquets qui avaient été recueillis par les partisans du *para*, lors de l'occupation de la ville par les Américains. Toutes ces armes, compris des sabres, des munitions et des vêtements, étaient de fabrication américaine. Ces objets se trouvaient dans une maison qui avait été érigée par le club par les majors Polk, Grayson, et plusieurs autres officiers. Parédes contre lequel le gouvernement a lancé ses foudres les plus violentes après s'être emparé de la ville de Guanajuato, a fortifié cette place, manière à se garantir d'une attaque et à augmenter les rangs de son armée. A l'heure actuelle, Parédes a avec lui 1500 soldats, 4000 fusils et 10 canons, et tous les jours son armée s'accroît par les enrôlements. L'état d'insécurité, la famine, la peste, tout ce qui est de nature à troubler le cœur de l'homme, ont été les conséquences de la révolution. Parédes, soit par crainte de la défection, ce qui est leur prétexte, par connivence avec l'ennemi, diffère de marcher sur Guanajuato, reste Parédes, par une mesure adroite qui tend à intéresser le pays, cause, cherche à donner à son insurrection les proportions gigantesques d'une guerre nationale et patriotique. Son *pronunciamento* s'adresse à la fibre la plus sensible de la nation. Il y flétrit le gouvernement qui a signé la paix avec les Etats-Unis. Il demande la continuation de la guerre. Il proclame la souveraineté des Etats. Il s'adresse au peuple pour constituer un autre gouvernement. A sa voix l'amour-propre national se console, les ambitieux espèrent, les soldats rêvent le pillage, le commerce et l'industrie le retour des bénéfices, dont les prive le départ des troupes américaines, lançant son manifeste, Parédes a donc compris quelles passions, quels intérêts il mettait en jeu par ce moyen, et ses succès récents prouvent qu'il s'était point fait illusion sur les sentiments qui agitent le peuple mexicain.

Les forces insuffisantes dont disposent les insurgés, les résultats obtenus jusqu'ici avec des moyens aussi faibles, sont encore une preuve de sympathies et de l'appui moral qu'ils trouvent au sein des masses. Parédes n'est pas seulement, Parédes traverse une grande étendue de territoire, joint le père Jaranto à Négrete et à Lagos, dont celui-ci s'était emparé d'innombrables points sur un des points les plus importants du Mexique. Il n'avait, disent les rapports officiels, que quatre cents hommes lorsqu'il s'est emparé de Guanajuato qui, comme on le sait, se trouve commandé aux vastes régions minérales qui font la richesse du territoire mexicain. Arrivé là il entre dans la ville sans aucune opposition. La troupe composée de deux cents hommes, fait cause commune avec lui. Les autorités sont versées et remplacées. Des proclamations sont répandues de toutes parts, les créatures de Parédes font avec la plume et l'épée une propagande d'une plus dangereuse que les principes qu'elle proclame paraissent. On voit de profondes racines au sein des classes riches et influentes. On voit que ce chef de parti agit d'après les instigations de son cousin, le Jésuite Ariaga, homme de haute intelligence, et dont l'influence sur le clergé est immense. C'est lui qui en 1845 l'avait poussé dans la voie des idées anarchiques; c'est encore lui qui aujourd'hui lui facilite la route du pouvoir. Il est malheureusement vrai que beaucoup de Mexicains, croyant découvert dans les institutions du régime républicain des causes de perturbation profonde, inclinent fortement vers un établissement monarchique, qui, à défaut de liberté, leur paraît offrir du moins des garanties d'ordre et de paix, sans lesquels nul gouvernement n'est possible.

Cette erreur de quelques esprits honnêtes prend sa source dans la fautive application des principes de la constitution et dans la mauvaise administration des hommes chargés de les faire respecter. Il est certain que si l'on n'est pas tombé dans l'erreur de retomber dans l'ère des révolutions dont il a été tourmenté jusqu'ici. Qu'on suppose un instant le gouvernement accompli, vaincu, les idées d'ordre et de paix dont il est le représentant succombent avec lui, et l'Hydre des partis puisant une nouvelle force dans ce désastre, se lèvera de rechef pour ensanglanter le pays. Herrera, tombé, Parédes et les *Puros*, qui agissent d'après des principes diamétralement opposés, se trouvent en présence, et une révolution nouvelle succède à la révolution éteinte. Nous craignons que le cabinet actuel n'empêche de se soutenir contre les tentatives audacieuses de ses ennemis, et qu'il ne succombe avant d'avoir rien entrepris d'utile et de profitable au pays.

C'est en vain que le cabinet a cherché à parer le mal, et comme nous le disions plus haut, la trahison s'est glissée dans les rangs des défenseurs d'Herrera. La légion de St-Patrik, composée d'étrangers et de déserteurs américains, a cherché à se débarrasser aux environs de Tula, mais elle a été forcée de rentrer dans l'ordre, par la conduite ferme de son commandant nommé Schiafino, et par la présence d'un régiment de cavalerie.

D'autre part, Parédes est sérieusement accusé de fomenter une guerre de caste entre les Indiens et les blancs, dans le but de susciter des troubles au gouvernement; et l'on a, dit-on, en mains, les preuves irrécusables.



Les sauvages. Nous avons peine à croire à ce bruit dont les Indiens se sont fait sans doute une arme pour attaquer sa popularité, et la déconsidérer aux yeux de ses partisans. Parées a trop de tact pour se laisser aller à une force d'appréhension sur la propriété dont les Indiens se sont toujours montrés les ennemis les plus dangereux. Il y aurait donc folie de sa part à vouloir chercher des ressources parmi les antagonistes de son parti; voilà pourquoi nous croyons ces bruits au moins exagérés.

Le gouvernement vient de prendre une résolution extrêmement grave et qui, sans aucun profit pour le présent, nous paraît devoir manquer le but qu'elle se propose d'atteindre. Il a fait suspendre la publication de plusieurs organes de la presse de Mexico dont les doctrines étaient en faveur de la guerre, et en a fait jeter les rédacteurs en prison. C'est un attentat contre la liberté de la presse, et dans un pays libre, de pareils actes ne se passent point à l'ombre de l'impunité.

À notre avis, Parées a mal choisi son moment pour tenter une réaction monarchique; les principes de républicanisme n'ont jamais été si généralement reconnus et adoptés qu'aujourd'hui; c'est par l'application saine, honnête et rigoureuse de ces principes; c'est par le choix de gouvernants, honnêtes, intelligents, désintéressés, que le Mexique peut encore espérer une génération de jour en jour plus difficile; les causes de mort qu'il souffre proviennent précisément des restes d'habitudes monarchiques que vingt-cinq ans de guerres internes n'ont pu lui enlever; avec Parées et la monarchie nouvelle, ces causes grandiraient, se fortifieraient, et le pays serait perdu sans ressources.

Comme il est facile de le comprendre, dans de semblables circonstances, les commissaires yucateques n'ont pu obtenir les secours qu'ils réclamaient du gouvernement mexicain. Le gouvernement leur a dit que tout ce qu'il pouvait faire pour l'Yucatan, c'était de lui avancer d. 30,000, et de lui fournir 2,000 mousquets et des munitions. Ayant échoué de ce côté, les commissaires ont sollicité le président du Mexique de prier le gouvernement des États-Unis de leur fournir 2,000 hommes de troupes de l'armée du général Butler pour garder les frontières, en cas de refus, de tâcher d'obtenir de lui un prêt de 500,000 dollars, et de leur laisser, à titre de soldats, qui sont à la veille de s'en retourner dans leurs foyers, s'engager à Vera-Cruz pour l'Yucatan. Leurs efforts ont encore été vains.

Cependant les Indiens semblent avoir levé une tolle générale dans nos possessions situées dans l'Orégon. Les Indiens Winnebages, que le gouvernement tâche de diriger sur les terres qu'il leur a assignées du Mississippi, ont positivement refusé de s'y rendre. Aux dernières dates, ils étaient campés dans la prairie de Wababshaws, et l'on dit que le chef des Wababshaws lui-même leur a offert une partie de son territoire, s'ils voulaient y demeurer.

D'autre part, nous avons reçu des plaines, la nouvelle que les Indiens Sioux ont complètement détruit le village des Pawnees, en y mettant le feu. À la suite de l'incendie, une bataille a été engagée, et trente ou quarante Pawnees ont été tués. On ne connaît pas le total de la perte du côté des Sioux.

Avec les pillards indiens, nous devons mentionner les voleurs mexicains, qui infestent plus que jamais les routes du Mexique. Les journaux du pays continuent chaque jour un fait de brigandage et de vol à main armée. Tantôt contre une conducte, tantôt contre une diligence. Toutefois, dernièrement une troupe de bandits, qui dévalisait les voyageurs sur la route de Mexico à Jalapa, a été attaquée à l'improviste, par un fort détachement de soldats mexicains. Onze des voleurs ont été tués; seize ont été blessés et fusillés. Le reste a pris la fuite, mais les Américains en ont arrêté à Pérote, et les ont condamnés à être fustigés sur la place publique, puis à être renvoyés hors du pays.

Les troupes américaines continuent à Vera-Cruz; chaque jour on fait partir des bataillons de nos soldats, par tous les moyens de transport possibles, et d'ici à peu de temps, toute notre armée aura revu le sol natal.

Nos correspondances venues de Venezuela sont du 18 juin.

La ville de Maracaribo a été réduite par les troupes de Monagas, et Carlos était seul resté entre les mains de l'armée de Monagas. On ignore où il se trouve à cette heure. La Nouvelle-Grenade ne lui a pas été favorable, car il est certain qu'il a reçu l'ordre de quitter ce territoire lui et ses adhérents, ou tout au moins de ne pas perdre de vue les frontières de Venezuela de plus de trois heures. En mai dernier, on assurait qu'il se trouvait au village de Chita, situé entre la ville de Pampelona et le village de Concepcion, dans la Nouvelle-Grenade. Depuis lors est-il retourné à Maracaribo? On y trouvait-il présent lors du siège de cette ville? On l'ignore. D'après les journaux qui sont sous nos yeux, il n'y a pas de Maracaribo est la seule qui tienne pour le moment. Nous verrons plus tard ce que les événements auront fait pour lui.

### NOUVELLES D'ESPAGNE.

1<sup>er</sup> Août. — On avait dit que la cour partirait le 10 août pour Escorial, où elle resterait jusqu'au mois de septembre. D'autre part, on affirme (et ce paraît être la version la plus probable) que la cour restera à la Granja jusqu'à la fin du mois d'août.

Le duc de Sotomayor est attendu aujourd'hui de la Granja; s'il se rendait à Paris, il s'arrêterait aux bains de Vichy.

La nomination de M. Pidal au ministère des affaires étrangères, en remplacement du duc de Sotomayor, le gouvernement espagnol que ce fait répond à tous les bruits en circulation au sujet de prétendues mésintelligences parmi les membres du parti modéré. La vérité est, au contraire, que toutes les fractions du parti modéré sont parfaitement unies et d'accord.

M. Mon a reçu sa nomination à l'ambassade de Madrid. Il n'est pas disposé à accepter ce poste diplomatique, car sa place semblerait devoir être au ministère des finances.

La légation de Prusse avait été offerte au général Manuel de la Concha qui a refusé.

M. Gonzalez Bravo est de retour de la Granja. On dit que sa marche auprès du gouvernement n'a pas été tout à fait infructueuse. Cependant il ne paraît pas que l'ordre ait encore été donné de rendre à la liberté M. Gonzalez Bravo.

### NOUVELLES DE FRANCE.

6 Août. — M. Ricci, chargé d'une mission spéciale par le cabinet de Paris près le gouvernement français, Guérin, commissaire du gouvernement provisoire de la Lombardie, délégué de la Vénétie, ont été reçus hier matin au ministère des affaires étrangères.

Les plus divers ont couru sur le résultat de cette conférence. On a dit que des pleins pouvoirs avaient été envoyés au général Oudinot, qui lui laissait le soin de décider la question de la nomination ou du jugement d'opportunité de franchir les Alpes; que de nouveaux corps avaient été désignés pour faire partie de cette armée, etc.

cent vingt lieues à pied en sept jours, et qui occupait le camp de Saint-Maur, a reçu l'ordre d'aller reprendre ses positions sur les frontières du département de l'Ain, et s'est en effet mise en route hier et aujourd'hui. D'ailleurs, le départ de cette division n'affaiblit en rien la garnison de Paris. Elle a été immédiatement remplacée par des troupes arrivées de Laon et de Soissons.

Le gouvernement veille toujours soigneusement à l'exécution du décret de l'Assemblée, qui ordonne qu'une armée de 50,000 hommes au moins sera jusqu'à nouvel ordre réunie sous les murs de Paris. Le nombre des soldats présents dans la capitale est au-dessus plutôt qu'au-dessous du chiffre fixé par le décret.

Un bruit qui a trouvé beaucoup de créance, et qui explique sans doute la fermeté que la Bourse a montrée devant tant de nouvelles peu rassurantes pour le maintien de la paix, donne comme certain que des négociations de paix sont entamées entre les gouvernements anglais et français, dont le résultat serait de faire accepter la médiation des deux puissances à Vienne et à Turin, et de résoudre la question de l'indépendance italienne sans nouvelle effusion de sang. (Journal des Débats.)

Les esprits sont toujours tenus en suspens par la question d'intervention en Italie. Cependant, on croit généralement que les troupes françaises ne passeront pas la frontière, quoiqu'on ait pris les mesures nécessaires pour réformer l'armée d'observation des Alpes. Il paraît que le cabinet de Londres, après être resté quelque temps impassible, refusant de prendre aucune mesure diplomatique pour rétablir la paix en Italie, s'est décidé à accepter une proposition de notre cabinet quand il l'a reconnu que les événements allaient rendre l'intervention française indispensable. Ainsi, un ultimatum aurait été rédigé au nom de la France et de l'Angleterre et devait être envoyé à l'Autriche, à Charles-Albert et au gouvernement provisoire de la Lombardie. Il stipulerait que la Lombardie est définitivement réunie au Piémont avec lequel il formera à l'avenir un état indépendant. Mais, d'un autre côté, l'Autriche conserverait la Vénétie sous sa dépendance. Dans le cas où le cabinet de Vienne refuserait d'accéder à cet ultimatum, un corps d'armée français de 60,000 hommes se joindrait à l'armée piémontaise et les Anglais occuperaient momentanément Ancône et Civita-Vecchia.

À neuf heures, ce matin, tous les ministres et M. Marrast, président de l'Assemblée nationale, se trouvaient réunis à l'hôtel, n° 23, de la rue de Valenciennes, chez M. Cavaignac. Les affaires d'Italie, la levée de l'état de siège, le procès des insurgés de juin ont, dit-on, occupé le conseil.

Plusieurs représentants ont reçu des lettres anonymes contenant des menaces de mort. M. Bauchard, rapporteur de la commission d'enquête, en a reçu une qui lui annonce que son rapport est son arrêt de mort.

Les scellés de la Presse ont été levés aujourd'hui; la Presse paraîtra positivement demain lundi.

Hier, entre six et sept heures du soir, une tentative d'assassinat a été faite contre M. Thiers qui n'a pas été atteint; il était à se promener dans un jardin, et une balle est allée mourir sur le pavé après avoir effleuré à la hanche une femme qui en a été légèrement blessée.

Le Moniteur du soir rectifie ainsi cette nouvelle:

« Il n'y a de vrai dans ce bruit que le fait d'une jeune fille qui, se trouvant assise à la porte de la maison de M. Thiers, a vu et a été atteinte par une balle qui l'a blessée très légèrement.

« Comme il n'y a pas eu d'explosion, la balle a dû partir d'un fusil à vent.

« Du reste, au moment de l'accident, M. Thiers n'était pas encore revenu de l'Assemblée. »

D'autres journaux ajoutent cependant qu'au moment où le coup est parti, un homme de la taille de M. Thiers et vêtu comme lui entrait dans l'hôtel. C'est ce qui a pu tromper le meurtrier, s'il y avait réellement meurtrier.

Le Commerce donne les détails suivants sur la tentative d'assassinat dont M. Thiers avait été l'objet; ils diffèrent de ceux qui sont rapportés par l'Union:

« Ce soir, vers cinq heures, au moment où un homme de petite taille se présentait à la porte de la cour de l'hôtel de M. Thiers, une balle est allée frapper un petit filé qui se trouvait appuyé à la grille. On présume que cette balle est partie d'un fusil à vent, car on n'a entendu aucune détonation. La petite fille a été blessée légèrement à l'épaule. Le coup était évidemment dirigé contre la personne qui entrait dans l'hôtel, et qu'on croyait sans doute être M. Thiers.

« Un poste de la garde nationale, voisin de l'hôtel, est accouru aussitôt. On s'est réuni devant l'hôtel de la place Saint-Georges, qui est encore encombrée de ce soir, à dix heures, de plusieurs groupes dans lesquels on s'entretenait de cet événement.

« Le procureur de la république, le commissaire de police, se sont rendus sur les lieux. On a dressé procès-verbal et commencé l'information. La balle a été retrouvée dans le jardin. On ignore de quel point le coup a été tiré. »

— Un premier envoi de transportés a eu lieu de Paris, samedi dans la nuit. Le Journal de Rouen donne les quelques détails suivants, sur le passage de ces insurgés dans cette ville:

« Un premier convoi d'insurgés de juin, appartenant à la catégorie des transportés, est passé à Rouen le matin à quatre heures, dans un train spécial du chemin de fer, se rendant au Havre.

« Un bataillon d'infanterie et un fort détachement de dragons ont occupé toute la nuit la gare de la rue Verte, afin de surveiller le passage de ces insurgés et d'être prêt à tout événement.

« Ce premier convoi était, lorsqu'il est arrivé à Rouen, d'une heure en retard. Il est suivi de deux autres trains, qui ont dû passer ici quelques heures après. Les trois convois réunis transportent 500 insurgés. Tous trois marchent à grande vitesse.

« Les insurgés, à leur arrivée au Havre, où la force armée est prévenue et a veillé toute la nuit, seront embarqués immédiatement à bord de la frégate à vapeur l'Ulloa »

### LES FUNESTES EFFETS DE LA DIVISION DE LA PROPRIÉTÉ EN FRANCE.

(Suite et fin. — Voir le Journal de La Haye d'hier.)

Vient ensuite la race bovine. La diminution de la quantité de viande de bœuf en France, par suite de la diminution dans le nombre de ces animaux et de la détérioration de la qualité, n'est ni moins considérable ni moins importante. Cette diminution commença à se faire sentir immédiatement après la tourmente révolutionnaire. En 1806, M. Sauvignat, l'un des principaux bouchers de Paris, et de plus homme de sens et d'intelligence, appela l'attention publique sur l'état de décadence de l'élevage de la culture et d'alimentation par la persécution que la révolution avait portée dans la propriété. À cette époque, la race bovine était, sous l'ancien régime, l'objet des soins particuliers des gentilshommes, campagnards et des fermiers, qui s'en servaient pour les travaux de labour ou l'élevage

pour la consommation, il expose que ces grands propriétaires et ces grands fermiers ont fait place à une nouvelle race de possesseurs du sol, aux acquireurs des biens confisqués, qui n'étaient point à la hauteur des nouveaux devoirs que leur imposait leur nouvelle condition; et dont les terres, divisées par petits lots pour en faciliter la vente, devinrent de moins en moins propres à de grandes opérations soit de culture, soit d'élevage de bestiaux: ils n'avaient ni l'étendue de terres, ni les connaissances, ni les capitaux nécessaires pour se livrer avec succès à ce genre de production animale. « Il résulte de ce changement que là où l'on trouvait vingt paires de bœufs gras bien nourris, et ménagés au travail, tant par leur nombre que par leur force, on ne rencontre plus aujourd'hui que la moitié ou le tiers de ce nombre en bœufs petits, mal nourris, et qui, forcés trop jeunes à un travail rude, sont arrêtés dans leur croissance. »

Cette dégénération paraît avoir été toujours en augmentant jusqu'en 1840. On voit, à cette dernière époque, les bouchers de Paris et de Lyon se plaindre de la diminution alarmante de l'approvisionnement et de la hausse exorbitante des prix. Leurs pétitions furent renvoyées à une commission de la chambre des députés, qui paraît avoir étudié la question à fond; elle déclara, dans son rapport, que la viande de bœuf était, en raison de la cherté, inaccessible aux classes ouvrières, au grand préjudice de leur santé et de leur force; cet état de choses provenait, selon elle, de ce que, tandis que la population humaine avait été en augmentant, la population bovine avait diminué en nombre, en taille et en qualité. « Ajoutons que la division des propriétés en France et les nouvelles destinations données aux terres, diminuent chaque année les moyens d'élever, de nourrir et de multiplier le bétail (d.). » La commission, comme on le voit, mettrait le doigt sur la véritable cause du mal; mais elle n'osa pas aller plus loin; et conclut son long et éloquent rapport en recommandant « à l'attention spéciale du ministre du commerce les grands et importants intérêts qui se rattachent à la pétition. » Grâce à ce renvoi, derrière lequel elle abrita sa responsabilité, la commission évita de se prononcer sur les points capitaux de la question — l'effet du morcellement et l'opportunité d'abaisser les droits à l'importation du bétail étranger.

D'un autre côté, les défenseurs du système actuel produisirent, comme une preuve triomphante à l'appui de leur opinion, l'abondance continuelle, et même croissante, de denrées animales sur les marchés de Paris. L'approvisionnement en viande de ces marchés a, disent-ils, augmenté d'une manière sensible; en effet, la consommation de Paris en viande de toute espèce était —

En 1822.	de 41,325,000 kilogrammes.
En 1836.	de 43,470,000

Augmentation. 2,145,000

Cette augmentation, lorsqu'on l'examine de près, signifie moins que rien. D'abord, une grande et opulente cité est le dernier endroit où se fera sentir toute espèce de détresse agricole; mais, en fait, cette prétendue augmentation n'est autre chose qu'une véritable diminution, car elle est plus que compensée par un accroissement de population de 195,000 individus répartie entre ces 195,000 bouches, elle ne donnerait qu'un peu plus d'une once de viande par jour à chacune. En les mettant, au contraire, à la ration moyenne telle que nous l'avons calculée plus haut, nous trouverions un déficit réel de 9 millions de kilogrammes. Au reste, le ministre de l'Agriculture et du commerce admet tous ces faits, dans deux discours prononcés aux mois d'avril et de mai 1841: « Le prix de la viande, dit-il, a augmenté considérablement en France; l'élevage des bestiaux n'a pas augmenté dans la même proportion. Il y a plus: l'industrie des éleveurs est peut-être aujourd'hui moins avancée ou moins perfectionnée qu'elle ne l'était autrefois. En 1789, la consommation de la viande dans la capitale était, par individu, de 13 livres; elle n'est plus aujourd'hui que de 47 kil. de viande de boucherie, et 3 kil. de charcuterie. Ainsi, lorsque la population a presque doublé, la consommation a diminué. Ce fait s'explique par la révolution qui s'est opérée dans la population ouvrière, puisque la capitale est devenue la ville la plus industrielle de l'Europe. »

Cette explication est au moins étrange. Il faut que la nouvelle population de Paris meure de faim à la ration d'une once de viande par jour. Comment cela? Bah! répond le ministre, c'est que les bœufs et les vaches ne sont pas assez nombreux. Nous doutons que cette objection soit suffisante pour rassurer nos théoriciens qui confondent le développement des manufactures avec le bien-être des ouvriers. Le ministre plus candide de Louis-Philippe admet comme une chose toute naturelle qu'une population industrielle doit être plus mal nourrie que les autres classes; mais il s'est abstenu de mentionner une des preuves les plus remarquables de la rareté et de l'insalubrité de la nourriture animale à Paris, — c'est que le gouvernement, informé qu'une grande quantité de viande de cheval se vendait clandestinement ou plutôt en fraude, a, sur l'avis du conseil municipal, légalisé la vente de la viande de cheval, et affecté à ce commerce un marché particulier, attaché à l'abattoir des chevaux!

On essaie le ministre d'indiquer un remède au mal dont il reconnaît l'existence; mais sa réponse est un galimatias inintelligible. La première condition, c'est qu'il faudrait que l'agriculture passât à l'état commercial et industriel, et que les capitaux et le crédit vissent la féconder. Ce langage était sans doute le résultat de la difficulté qu'éprouvait le ministre à résoudre la question en ménageant le principe révolutionnaire. Il commence par demander qu'on féconde la terre en la réduisant à une simple matière première d'industrie et de commerce — absolument comme s'il s'agissait d'une halle de coton dont on peut exploiter jusqu'aux plus minimes parcelles; puis, dans la même phrase, il suggère l'emploi du crédit et des capitaux. C'est une contradiction palpable; car on ne saurait prétendre qu'il soit possible d'appliquer utilement le crédit et les capitaux à l'agriculture, à moins d'opérer sur une certaine échelle, sur une certaine étendue de terrain. Parler en même temps d'un morcellement commercial de la propriété foncière et de l'emploi de capitaux dans les opérations agricoles est un véritable non-sens; c'est une preuve de plus de l'embarras d'un gouvernement forcé d'admettre les faits, mais n'osant en signaler ni la cause ni le remède.

La troisième grande classe d'animaux, la race chevaline, paraît être dans un état semblable de décadence — malgré l'encouragement que le gouvernement a donné au commerce de la viande de cheval, reconnu par un conseil municipal substance alimentaire à l'usage des Parisiens. La France qui paraît posséder numériquement deux millions de chevaux, et si pauvre en bons chevaux, qu'elle importe, pour la cavalerie de France seulement, plus de 37,000 chevaux par an, 37,033 en 1831, 37,643 en 1836, au rapport d'une commission nommée en 1842 par le ministre de la guerre, pour rechercher les causes de l'affaiblissement progressif de la cavalerie et les moyens d'y porter remède. Cette commission fait un tableau très-peu favorable de l'état de la race chevaline, et signale les causes de sa décadence: ce sont, d'abord les confiscations et les désordres des réquisitions révolutionnaires; et en second lieu, « la division des propriétés, qui rend plus difficile l'élevage du cheval. Toutes les ressources de la reproduction sont ainsi blâmes: la gravité de cette situation excitait au plus haut degré la sollicitude de Napoléon »

On semble admettre (quoique nous ne voyions aucune preuve de ce fait) qu'il peut y avoir augmentation — ou du moins qu'il n'y a pas de diminution — dans le nombre des chevaux de petite taille employés aux travaux de l'agriculture. On faisait autrefois un grand usage de chevaux pour le labour: ces animaux seraient aujourd'hui beaucoup plus employés à nourrir; le petit cheval est d'ailleurs plus commode, et plus agréable (mais seulement en apparence) moins coûteux; il tire mieux, et plus légère sans empêter sur le sillon du voisin, ce que les bœufs ne peuvent pas faire: il porte les gumes au marché, où le bœuf ne pourrait pas transporter lui-même; les denrées dont il se nourrit peuvent se recueillir sur de petits coins de terre. La prépondérance de ces races inférieures de chevaux, leurs qualités spéciales, etc. Cette question a été déjà traitée spécialement dans la Revue française; nous renvoyons aussi aux rapports et discours parlementaires de M. Léon Talabot.



des travaux auxquels on les emploie, attestent — comme la multiplicité des chèvres, et des ânes — une agriculture en décadence. Le seul fait de l'importation de 37,000 chevaux de cavalerie par an prouve qu'il existe un vice radical dans le système agricole. Or, quel peut être ce vice, sinon le même dont nous avons vu l'influence fâcheuse s'exercer sur toute autre espèce de décadence. Et de moue nent rétrograde? Dans le cas actuel, l'étendu du mal est indiquée par quelques autres faits remarquables. Le premier est la diminution du nombre d'étalons : on en comptait, en 1789, 3,300; il n'y en a pas mille aujourd'hui. Un autre, c'est que la gendarmerie, qui a un si grand avantage à faire des remontes en France, et qui, disséminée sur le sol, est en rapport continu avec les éleveurs, la gendarmerie est obligée de demander à l'Allemagne les trois quarts au moins de ses chevaux.

Il paraît aussi qu'environ vingt deux départements, formant un quart de la surface de la France, ne peuvent pas même fournir une demi-douzaine de chevaux pour la remonte de l'armée. Treize régiments de cavalerie, répandus dans ces départements, furent autorisés, il y a quelques années, à se remonter en achetant tous les chevaux indigènes qui pourraient convenir au service; dans l'espace de six mois, ces treize régiments ne purent trouver que deux chevaux! Enfin vient une circonstance en apparence assez indifférente, mais qui corrobore indirectement les autres preuves que nous avons de la cause principale de cette disette de bons chevaux. Le nombre des chevaux achetés est identiquement le même que celui des vendeurs — en d'autres termes, l'industrie chevaline n'existe pas; c'est accidentellement qu'on élève un cheval, et c'est accidentellement qu'on le vend. Il n'y a qu'une exception à ce fait; et où se trouve cette exception? En Normandie et dans le nord-ouest, c'est-à-dire dans la région où les habitudes du peuple et le système d'agriculture ont offert la plus grande résistance au système de morcellement. C'est dans cette même région que nous avons vu des récoltes plus productives, des bestiaux plus nombreux et de meilleure qualité, une agriculture plus avancée, une population jouissant de plus de bien-être que dans le reste de la France.

Les considérations générales que nous venons d'exposer très-sommairement suffiront, nous l'espérons, pour convaincre tout lecteur impartial que les craintes manifestées par beaucoup de bons esprits, au sujet de l'action progressive de la subdivision de la propriété en France, ne sont pas sans fondement. Nous sommes fermement persuadés, quant à nous, que plus on examinera de près l'état actuel de la France, plus on acquerra de nouvelles preuves que ce principe abstrait en vertu duquel on prétend considérer la terre comme un simple « objet commercial et industriel » (pour nous servir des expressions ministérielles), dont la loi doit faciliter et encourager de toutes manières l'aliénation, le partage et la distribution — que ce principe, disons-nous, est un principe destructeur, autrefois en opposition au sentiment universel et que les résultats authentiques de l'expérience qui se poursuit en ce moment tendent à discréditer complètement.

L'intérêt foncier, en Angleterre, a dû se préoccuper de l'activité avec laquelle cette doctrine pernicieuse a été depuis quelque temps reproduite sous toutes les formes, depuis les lourds volumes des livres-échangeistes, jusqu'aux feuilles incendiaires des chartistes, des ligueurs et des niveleurs. La prusse nous inonde de propositions et de plans, les uns absurdes, les autres plausibles, la plupart insidieux, et tous révolutionnaires — extension forcée des partages, — charges transférées des tenanciers aux propriétaires sans aucune réciprocité de garanties — abolition des substitutions, au mépris de tous les arrangements de famille, — facilités légales pour l'aliénation des biens-fonds, — difficultés attachées à la protection de la propriété. Toutes ces mesures n'ont évidemment qu'un but — c'est de mettre en pratique ce grand principe de confiscation, qu'une égale répartition du sol est un des droits originaux de l'homme, que les propriétaires et les loyers sont un abus, une usurpation contre nature, un débris vermineux de la féodalité, la racine pourrie d'une orgueilleuse aristocratie que notre siècle libéral et éclairé devrait extirper à la manière de Robespierre, afin de nettoyer le sol pour un nouvel ordre d'individus, les paysans propriétaires, c'est-à-dire les propriétaires indigènes. Nous aimons à croire qu'on réfléchira avant de porter une atteinte au maintien d'un ordre de choses qui soutient notre constitution politique, mais qui est la base même de notre population.

A. B. (Quarterly Review.)

### THÉÂTRE ROYAL-FRANÇAIS DE LA HAYE.

JEUDI 10 AOUT 1848. (REPRÉSENTATION N° 29.)

### LES MOUSQUETAIRES DE LA REINE,

opéra-comique en trois actes, paroles de M. de St-Georges, musique de M. Halévy.

On commencera à 7 heures.

## ANNONCES.

### A LOUER PRÉSENTMENT.

Une maison nouvellement réparée et complètement en ordre, située sur le *Prinsegracht*, n° 12 à La Haye, consistant en quatre chambres au rez-de-chaussée dont trois avec suite; cuisine, cave et jardin et au premier étage en cinq chambres, un grand grenier et une chambre de domestique.

S'adresser chez H. J. Borsboom, sur le *Kapelsbrug*, à La Haye. (182)

### VENTE D'UN BEAU MOBILIER ET D'OBJETS DE CURIOSITÉ.

Lundi 14 août 1848, à 10 heures du matin, il sera procédé à la maison de campagne *Pollenboven*, commune du Bilt, près d'Utrecht, à la vente publique et à l'enchère D'UN MOBILIER et D'UNE COLLECTION D'OBJETS RARES, consistant en: sabres turcs, chinois, japonais et javanais, *krissen* et autres armes orientales, statues chinoises et japonaises, tables, paravents, cassettes et autres objets de goût, de jeux d'échecs en or, argent et ivoire, statuettes en stéatite, objets précieux en ivoire, écaillé et autre matière, *Japanses Porcelaines*, porcelaines bleues, coloriées ainsi que des porcelaines des Indes orientales, de Saxe et de France et des cristaux anglais; un bon piano à queue, une bibliothèque et armoires en bois d'acajou, tables en bois d'acajou et en bois d'Amboine, chaises et canapés, objets en bronze, porcelaines, pendules et ornements, peoies et autres objets de ménage.

Tous ces objets sont décrits dans un catalogue qu'on peut se procurer au prix de 10 cents des Pays-Bas en l'étude des notaires *STEVENS* et *BUSKES* et au bureau des ventes publiques, situé derrière l'église St-Pierre à Utrecht, ainsi qu'à la campagne *Pollenboven*.

Les objets sont à voir publiquement le samedi 12 août 1848, et le vendredi 11 et le dimanche 13 août, sur la présentation de cartes d'entrée qui se délivrent en l'étude desdits notaires, depuis 10 heures du matin jusqu'à 5 heures de l'après-midi. (185)

## PARTIE COMMERCIALE.

### GRAINS, GRAINES, HUILES ET SPIRITUEUX.

AMSTERDAM, 7 AOUT. — FROMENT. Cet article a été vendu aux derniers mois, en commutation, 122 @ Frise smet fl. 230; 131 @ Gueldre, au compt. 262; 129 @ Ostfrise fl. 248; 129 @ Pol. bl. fl. 312; 124 @ idem fl. 290; 125 @ Groningue fl. 250; 132 @ Nord fl. 270; 127 @ Zéland fl. 270. Depuis le dernier jour de marché il s'est traité dans cette denrée de nombreuses affaires en hausse, 116 @ Archangel fl. 160; 116—117 @ St-Pétersbourg fl. 162; 117—118 @ danois fl. 150, fl. 152; 122 Nord fl. 175; 122 @ Holstein fl. 175; 120 @ colonies fl. 170; 125 @ Rostoc fl. 186; 121 @

Ogée. Se vend en hausse et donné lieu à des affaires actives. 97 @ Smyrne fl. 115; 115 @ Frise d'hiver fl. 121, fl. 125; 112 @ danois fl. 170; 106 @ Nassau-Dietz fl. 155.

AGRI. 82 @ fin fl. 105; 84 @ idem du Zaar fl. 105. Ce blé a été recherché à de meilleurs prix. 112, 113, 116, 113, 119 @ Holstein fl. 155, fl. 173, fl. 175, fl. 182, fl. 184; 120 @ Amersfort fl. 185 et plus tard fl. 190.

GRAINES DE COLZA. Cet article a été vendu Polder 51 L.; en vente Ravion fl. 157, fl. 161; sur 9 bar. en avril 60 L.; sept. 53 1/2 L.; octob. 59 L. GRAINES DE LIN. 113—114 @ Anatol. en vente fl. 8 1/8 par rasière; 115 @ Riga fl. 250.

HUILE DE NAVETTE, faible pour la livraison immédiate aussi bien qu'ultérieure; par 6 semaines fl. 31 3/4; au comptant fl. 33 3/4 à 1/2; sept. fl. 33 3/4 à 1/2; oct. fl. 31; nov. fl. 34 1/4; déc. fl. 34 1/2; mai fl. 35. HUILE DE LIN. Par 6 semaines fl. 27 1/2; au comptant fl. 26 1/2. HUILE DE CHANVRE. Par 6 semaines fl. 36; au comptant fl. 37.

TOURTEAUX DE NAVETTE fl. 58 à 61; idem de lin fl. 7 1/2 à fl. 9. ROTTERDAM, 7 AOUT. — FROMENT: Les importations de bl. Zéland. de Flandres d'Outre-Meuse et de Flackée, de 1847, sont très considérables, et 10 20 cents en baisse par suite du peu de demandes dans cette denrée meilleure qualité de fl. 8,20 à fl. 8,40; qualité moyenne de fl. 7,80 à fl. 8,10; moindre qual. de fl. 6,70 à fl. 7,60 par rasière Pol. abandonné. Les qualités de froment roux se sont vendues exceptionnellement 162/2—163/2 @ Clève Hoog fl. 235, fl. 290; 161/2—162/2 @ Clève fl. 265, fl. 270; 159/2—160/2 @ Boven fl. 260, fl. 263; 157/2—158/2 @ idem fl. 247, fl. 255; 155/2 @ St-Petersb. fl. 215; 153/2 @ Cubana fl. 260.

SEIGLE. Nouv. de Zéland et de Flandres se trouvait abondamment au marché. 20 cents en baisse par suite du peu de demandes dans cet article. Meilleure qualité bien séchée de fl. 5,40 à fl. 5,60; moindre qualité de fl. 5 — à fl. 5,30; surané également 10 cents en baisse suivant qualité de fl. 4,75 à fl. 5,40 par rasière. Les autres sortes sont moins recherchées et les transactions de peu d'importance 148—150/2 @ Rhin. fl. 160, fl. 165; 149/2 @ Overysseel fl. 165; 144/2 @ Liban fl. 180 à livrer à Deltahaven 142/2 @ fl. 160, 150/2 @ Limbourg fl. 167.

OGÉE: L'approvisionnement en nouv. Zéland. et de Flackée d'hiver est assez considérable, mais en moindre qualité que la semaine dernière. Meilleure qualité s'est bien soutenue au prix de fl. 4,30 à fl. 4,50; moindre qual. vendue de fl. 4 — à fl. 4,20. Surané, hiver et été, trouve un placement facile à fl. 3,60 à fl. 3,80 par rasière; les autres sortes se soutiennent; 129/2 @ nouv. Boven. d'hiver fl. 132; 138/2 @ Pomér. fl. 168.

AVOINE: Cet article est négligé. Zéland. et Outre-Meuse cours de fl. 2,60 à fl. 3,30; idem long de fl. 2,20 à fl. 2,70 par rasière; rien ne s'est traité dans les autres sortes.

SARRASIN, en baisse de fl. 5 — à fl. 10 — par suite de la mauvaise saison. 140/2 @ Brabant Sept. fl. 172, fl. 175; fl. gr. Brabant fl. 183; Gron. Zand fl. 175 et Oostfrise Veen fl. 164.

POIS: Nouv. Zéland. bleus en abondance au marché. Bonne qual. bien secs de fl. 7,50 à fl. 8 — par rasière.

GRAINES DE COLZA: L'approvisionnement est et consiste en 250 lasts. 1 L. en baisse par les demandes fort restreintes. Zéland. Flandres et Outre-Meuse en sacs 53—54 L. Moindre qual. 50—52 L. de Flackée 50—51 L.

### MARCHANDISES, DENREES COLONIALES.

HAVRE, 4 AOUT. — *Revue hebdomadaire.* — Coton: La demande pour les cotons a été bien soutenue pendant toute la semaine. La consommation est venue avec un certain empressement au marché, et s'est approvisionnée couramment, en se soumettant aux prétentions plus élevées des détenteurs. Les ventes en moyenne ont atteint un millier de balles par jour, et les prix, très tendus au commencement de la huitaine, ont fini, grâce à la régularité de nos débouchés, par obtenir une faveur de 50 c. à fr. 1 pour toutes les sortes d'ordinaire et au-dessous.

Aussi les courtiers, en arrêtant la cote, l'ont élevée de fr. 1 pour le très bas, le bas et le très ordinaire dans toutes les désignations, ainsi que pour l'ordinaire et le bon ordinaire Géorgie. Ce soir, le marché se ferme pleinement dans cette parité, avec 900 balles de ventes.

Il a été écoulé, en somme, pendant ces huit derniers jours 576 balles, contre 39 balles seulement d'arrivages. — On a coté de plus 578 balles longue soie et autres sortes, débouchées pendant le mois de juillet.

Les ventes totales dans ce mois se sont élevées à 25,315 balles, et les arrivages seulement à 355 balles.

Nous donnons plus bas la situation comparée des cotons sur place au 31 juillet des quatre dernières années. Notre stock, à la fin de ce mois, était de 95,000 balles, ce qui se trouve réduit à 51,500 balles (contre 100,000 balles des Etats-Unis), contre 45,000 l'an dernier, et 75,500 balles en 1846.

Situation des cotons sur la place du Havre, au 31 juillet des années ci-après:

	1848.	1847.	1846.	1845.
Stock au 1 <sup>er</sup> janvier B.	41,500	25,500	50,000	53,000
Arr. des 7 pr. mois.	199,500	168,870	247,940	257,200
	241,000	194,370	297,940	310,200
Déb. des 7 pr. mois.	146,000	142,870	217,440	230,800

Stock 31 juillet ... 95,000 c. 51,500 80,500 79,400

CARÉS: Les affaires ont eu moins d'importance pendant ces huit derniers jours; mais il faut principalement l'attribuer à la fermeture des détenteurs, qui prétendent aujourd'hui à de plus hauts prix. D'un autre côté, la consommation a quelques provisions, et attend avant de revenir au marché.

En Haïti, on n'a fait que 500 sacs, à fr. 33 les 50 kil. env., prix payé précédemment pour marchandise meilleure.

Dans les Rio, il s'est fait 343 sacs, de fr. 33 à 36 ent. Les sortes lavées, qui commencent à être assez rares sur le marché, s'écoulent avec quelque avantage; il s'en est vendu environ 200 sacs en divers lots, de fr. 45 à 46.

Les cafés d'autres provenances sont restés sans mouvement. Nous n'avons reçu, cette semaine qu'339 sacs de Valparaiso par *Reunion*, et 25 sacs, voie de Rotterdam.

Voici le tableau comparatif du mouvement de l'article pendant les sept premiers mois des années 1848, 1847, 1846 et 1845:

Situation des Cafés sur la place du Havre, au 31 juillet des années ci-après:

	1848.	1847.	1846.	1845.
Stock 1 <sup>er</sup> janvier 1/2 k.	4,002,000	2,200,000	3,500,000	3,500,000
Arr. des 7 pr. mois...	13,817,300	18,000,000	11,000,000	13,050,000
	17,819,300	20,200,000	14,500,000	16,550,000
Déb. des 7 pr. mois...	11,647,300	15,200,000	10,500,000	13,550,000

Stock 31 juillet 1/2 k. 6,172,000 5,000,000 4,000,000 3,000,000

SUCRES: Les sucres étrangers ont encore donné lieu, cette semaine, à deux affaires d'une certaine importance, soit 4,105 sacs moscovade Pernambuco, à un prix qu'on n'a pas encore avoué, et 200 boucauts Matanzas, sur la base de fr. 51 le bonne 4<sup>e</sup>, à l'acquitté. — En vente publique, il a été adjugé, de plus, 97 caisses Havane terré, provenant des navires *François-Casimir* et *Zélie*, de fr. 10 à 40-25 les 50 kil., acq., suivant degré d'avaries.

INDIGO: Les affaires ont eu moins d'animation cette semaine; il ne s'est fait que 32 caisses Bengale à prix fermes et toujours dans la même parité: soit 23 caisses à fr. 6, 4 caisses à fr. 6 60; et 5 caisses de fr. 5 50 à 6 25 le demi kilog., acq.

Il nous est arrivé 18 caisses voie de Londres. — Nous ne pouvons tarder à voir paraître les premiers navires attendus de Calcutta.

CUIRES ET PEaux: Les transactions, sans être aussi actives que dans les derniers jours du mois écoulé, ont eu cependant encore quelque animation: il a été débouché env. 3,500 à 4,000 pièces diverses sortes, soit 1,000 Buénos-Ayres secs, à fr. 72; 1,000 New-Orléans salés verts, et 500 d<sup>e</sup> à fr. 21 les 50 kil., acq.; plus, 1,000 Rio, salés verts, à prix secret. Ces ventes ne modifient en rien les cours établis.

L'*Ankober*, arrivé de Montevideo, a introduit 9,857 sacs, et 2,879 salés. Un nouveau navire nous est annoncé de la même provenance.

Notre stock en toutes provenances comportant actuellement env. 157,000 pièces. En peaux, il a été vendu, pendant le mois dernier, 10 balles vachettes à prix resté inconnu.

La *Reunion*, arrivé de Valparaiso, introduit 353 peaux de chèvres.

En perlasse, nous n'avons plus qu'un stock insignifiant. Cet article reste sans mouvement, par suite des prétentions toujours élevées des détenteurs. On n'a connu, cette semaine, que le placement de 63 tierçons Caroline, à fr. 27. acq.

Nous n'avons rien reçu d'aucune sorte, pendant tout le courant de juillet et notre provision se trouve par suite assez restreinte. En Caroline, on ne l'estime plus que de 700 à 800 tierçons, dont 600 seulement en première main et que l'on ne céderait pas au-dessous de fr. 25 à 29, suivant qualité. — En Inde, nous restons avec 9,000 sacs tenus de fr. 14 à 15, les 50 kilog., acq.

HUILES: L'huile de baleine reste ferme quoique sans affaires; la cote vient encore d'être montée de fr. 2 — Notre stock est évalué ce jour à 400,000 kilog., qu'on n'obtiendrait pas au-dessous de fr. 41 à 42 les 50 kilog., acq.

FANONS DE BALETTE: Le cours reste le même, soit fr. 185 à 190 les 50 kilog. acq., pour la pêche du Nord-Ouest; 5,500 kilog. ont été placés, depuis huit jours, dans cette parité.

La *Reunion*, ancien baleinier condamné à Valparaiso, et réarmé pour la navigation de transport, a introduit 105 paquets. On évalue le Stock sur place à 75,000 kilog.

## FONDS PUBLICS ET BULLETINS DE BOURSE.

AMSTERDAM, LUNDI 7 AOUT. — La tendance en fonds hollandais est généralement plus favorable aujourd'hui. Les intégrales et le 4 % seuls ont donné lieu à quelques affaires.

Les fonds étrangers se sont également bien maintenus. Les autrichiens surtout étaient demandés en hausse.

ROTTERDAM, LUNDI 7 AOUT. — A l'exception du 3 % espagnol int. qui est resté demandé un peu en hausse, tous les autres fonds se sont soutenus à leur cours de la veille.

ANVERS, LUNDI 7 AOUT. — Peu d'affaires. — Fonds belges: 5 % 73 3/4 et 74 P.; d<sup>e</sup> 4 1/2 % 67 1/2 P.; d<sup>e</sup> 3 % 51 1/2 % P.; d<sup>e</sup> 2 1/2 % 36 7/8 A. 37 fait.

Fonds espagnols: 5 % 83 3/8 A. et 81 1/2 % P.; d<sup>e</sup> 3 % dette intérieure 17 1/8 A. et 17 1/4 % P.

VIENNE, VENDREDI 4 AOUT. — Rien n'est encore officiellement connu au sujet du retour de l'empereur ce qui a contribué à rendre défavorable la tendance de nos fonds.

BERLIN, SAMEDI 5 AOUT. — La semaine dernière n'a pas produit une variation importante dans les affaires. Cependant quelques uns des fonds ont éprouvé d'assez fortes fluctuations qui ont amené des transactions assez animées. La tendance défavorable qui généralement a régné la semaine passée a diminué et la légère baisse sur quelques effets a été engagée de nouveaux acheteurs. La liquidation n'a pas donné lieu à de grandes affaires. Plusieurs effets manquaient complètement au marché. L'argent continue d'être demandé mais l'occasion de bien l'employer manque, la spéculation étant toujours un peu d'importance et par conséquent la demande en prolongation fort restreinte.

Les bulletins des bourses étrangères ont cessé depuis longtemps d'exercer une influence quelconque sur notre place; par contre on suit avec la plus grande attention et curiosité le développement des affaires de l'Allemagne dont la consolidation contribuera puissamment à ranimer la confiance. C'est ainsi que la nouvelle de la rupture avec le Danemark a répandu une grande panique parmi les spéculateurs, qui a disparu seulement lorsqu'on a appris que les meilleures sources, qu'on pouvait s'attendre à voir bientôt la paix conclue.

Notre bourse, qui attache un intérêt non moins grand aux événements de Vienne, ne s'est cependant pas émue lors de l'arrivée continuelle en hautes des bulletins de cette bourse. Il paraît que la bourse de Berlin gagne de plus en plus une attitude indépendante.

Les fonds prussiens ont éprouvé peu de variation. Les actions d'Etat sont restées 73 1/4 A. Les actions de la banque n'ont pas donné lieu à de grandes affaires; rétrogradées au commencement de la semaine jusqu'à 82 %, elles sont relevées par plusieurs achats, pour fermer 84 1/2 à 3/4 A.

Les cours des fonds étrangers en général ont plus ou moins haussé, surtout les lots polonais qui ont été négociés de 87 1/4 à 88 3/4 %. Les russes 5 (emprunt anglais) de 97 1/2 à 98 1/4 %. Obl. du trésor de 58 3/4 à 60 1/4 %. Les transactions dans ces fonds n'ont pas été aussi animées que depuis quelques temps.

MADRID, MARDI 1<sup>er</sup> AOUT. — 3 %, 18 7/8 au comptant (après la bourse) 18 7/8 A.; 5 % 10 3/4 P. (après la bourse) 10 1/2 A. — Dette sans intérêt (après la bourse), 4 A. — Titres provisoires 3 1/2 A. — Banque de St-Etienne, 50 au comptant. — Escompte 6 3/4 à 1/2 %. — Changes: Paris, 4-70. — Londres, 45-50 A. — Bordeaux 5-5 A. — Marseille, 5-5 P. — Bayonne, 5-5 P.

BOURSE DE ROTTERDAM DU 7 AOUT.

Dettes act. 2 1/2	43 1/8	Dito dit. 3	24	Certific. dit. 6	56 1/2
Dito dit. 3	50 1/8	D <sup>e</sup> int. à 6 m 3	17 1/2	Pologne Cert. 4	57 1/2
Dito en liq. 3	67 1/2	Coup. Ardoins	6 1/2	Lots Pol. fl. 300	111
Dito dit. 4	67 1/2	Passive	2 1/2	Dito dit. fl. 500	111
Emp des I.-O. 4	65 1/2	Deferred	2 1/2	Amér. Phil. B. 6	61 1/2
S. d'Am. 3 1/2	65 1/2	Det. diff. à P.	2 1/2	Dito Act. de B.	61 1/2
Soc. de C. 4 1/2	65 1/2	Portug. à L. 3	17 1/2	Antr. Mét. 5	61 1/2
Lac de Harl. 4	65 1/2	Dito dit. 4	18 1/2	Dito dit. 2 1/2	32 1/2
C de P. du R. 4 1/2	65 1/2	Point. à Conte	2 1/2	Dito dit. 4	32 1/2
Ch. de fer Holl.	79 1/2	O. passe Hape. 5	96	Brés. dit. 5	73
Dito dit. 4 1/2	79 1/2	Dito dit. 5	96 1/2	Dito 1843	71
Belgique dit. 4 1/2	79 1/2	Certific. dit. 5	88 1/2	N. Mexic. 5	17
De Rothsch. 2 1/2	35 1/2	Dito dit. 4	75 1/2	Peru dit. 6	17
Esp. Ard. 35 1/2	35 1/2	Bill. Stieglitz. 4	74 1/2	Grenade dit. 1	17
Dito de 5101. 5	8 1/2	Cert. à Hamb. 5	74 1/2	Venez. dit. 2 1/2	17
Dito Piéc. c. 5	8 1/2	Insc. au gr. 1. 6	74 1/2		

PAYS-BAS. — Dette active	2 1/2 0/0 43 5/16	ESP. — Ard. int. L. 510 5 0/16	
Dito dit. 3	50 5/8	RUSSIE. — Emprunt 5	50 5/8
Dito dit. 4	67 1/2	Stieglitz. 4	50 5/8
		AUTRICHE. — Certi. Mét. 2 1/2	50 5/8

BELG. C. de la	Autr. Métal. 5	Dette diff. 1834	
bq. B. 2 1/2	Dito 2 1/2	Dito pass. 1834	
Cert. de la soc.	L <sup>e</sup> 2501. 1839	Russie. Emp. 5	
g. R. 2 1/2	Dito de 500.	Ams. H. C. 5	
Emprunt. 3	Pol. L. de 300	Dito de nouv. 5	
Dito. 4	Dito de 500.	Prusse. Dito l.	
Dito. 4 1/2	BAD. Lots de	à Bar. 1833	
Dito de 1840. 5	50 1840.	Nap. Cert. 5	
Dito 1842. 5	Dito 1845.	Etat Romain 5 0/16	
HOLL. D'act. 2 1/2	Esp. Ep. 1834 5		

MÉTALLIQUES. 5	74 1/2	Emprunt 1834. 122 1/2	Act. de la Banq.	1038 1/2
» 4	62 1/2	» 1839	Lots de 500 fl.	
» 3	44, 46	Ch. de fer Milan.	Dito de 250 »	
» 2 1/2	39	du Nord.		